

# RAPPORT DE LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ

**du 16 décembre 2021**

## Présentation

**Depuis le 15 décembre 2009**, la commission communale pour l'accessibilité du Bouscat se réunit **1 à 2 fois par an** et compte 33 membres, dont des associations handicap et usagers, des élus, des représentants des services techniques, Bordeaux Métropole ainsi que la DDTM.

### **6 thématiques au cœur de la vie des usagers :**

- Transports
- Voiries & Espaces publics
- Manifestations publiques
- Parcs - IOP
- Bâtiments communaux
- Logements

## L'accessibilité : un enjeu présent sur tout le territoire bouscatais



## Transports

1 ligne de tram & 7 lignes de bus

- **Arrêts** : bandes d'éveil et de vigilance, annonces visuelles et sonores, cheminements accessibles PMR
- **Rame** : palettes rétractables, barres de maintien, places prioritaires, annonces visuelles et sonores
- **Services sur-mesure** : calculs d'itinéraires permettant d'assurer des solutions de mobilité avec des arrêts adaptés (site TBM & Transgironde), système de réservation adapté au personnes PMR avec le service Mobibus.



## Voiries & Espaces publics

### Plan d'Accessibilité de la Voirie (PAVE) - Travaux 2021

- **Travaux complets (réfection de façade à façade) :** rue Raymond Lavigne, rue Jules ferry, rue Baudin prolongée, rue Pompière, rue du Parc, rue Léon Blum
- **Travaux ponctuels (dalles podotactiles et/ou abaissé) :** implantation de 16 dalles podotactiles et de 10 abaissés répartis sur tout le territoire bouscatais.
- **A venir :** avenue de Tivoli, rue Paul Bert



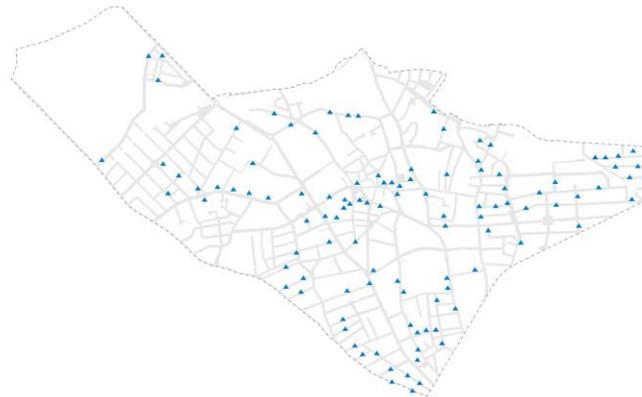
## Voiries & Espaces publics

### Création des places réservées PMR - Actions 2021

- **Création de 5 places pour un total de 137 places PMR** : rue Aristide Briand, rue Lavigne, rue Roche, rue de Caudéran, avenue de Lattre de Tassigny

### Création des places réservées PMR - Actions 2021

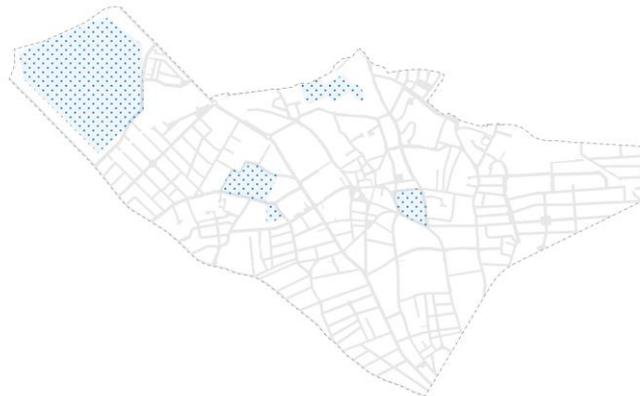
- **Déploiement de la zone 30** : dépose de 191 panneaux
- **Lutte contre les obstacles inciviles** : campagne de communication pour lutter contre les poubelles hors ramassage et stationnements sauvages



## Manifestations publiques

Matériels à disposition pour l'accueil des PMR

- **Tapis d'accès enroulable et amovible** : création de circulations extérieures pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite, poussettes, piétons sur des surfaces meubles, sablées ou engazonnées.
- **Rampes amovibles** : franchissement d'obstacles pour faciliter l'accès aux personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite PMR, poussettes de marches, ressauts, etc.



## Parcs – IOP

### Bordeaux Métropole - Travaux 2021

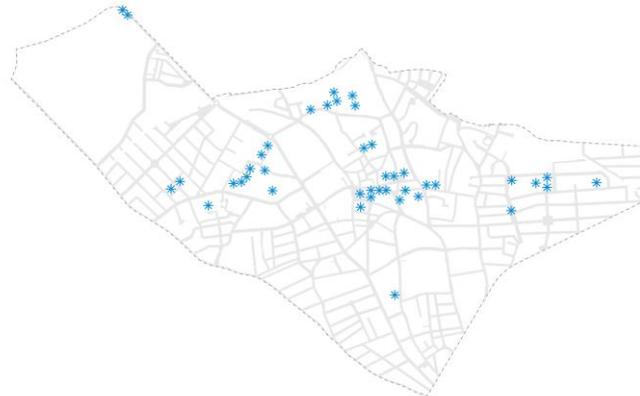
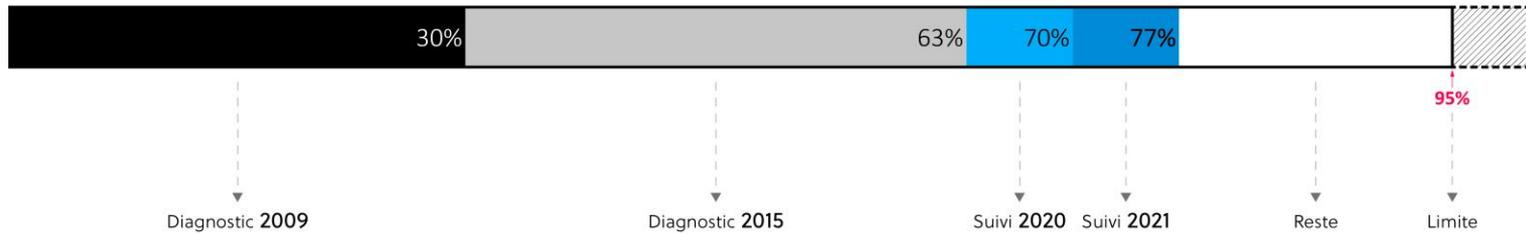
- **Cimetière (phase 2)** : accessibilité des cheminements par la réfection des revêtement et des avaloirs
- **Bois de l'Hippodrome** : accessibilité des cheminements et du mobilier
- **Jardin d'Arnstadt** : accessibilité des cheminements et équipements



# Bâtiments communaux

## Agenda Ad'Ap - Travaux 2021

État d'accessibilité tranche 1 à 6



## Logements

La **loi Elan** redéfinit le cadre de la réglementation sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments d'habitation collectifs neufs.

Le décret n°2019-305 du **11 avril 2019** stipule ainsi que tous les immeubles collectifs, dont le permis de construire est déposé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, doivent comporter 20% de logements adaptés et 80% de logements dits « évolutifs ».

